

BIENVENUE À L'ÉCOLE DE L'ESTRAN

SEPTEMBRE 2024

Document d'information aux parents

Le présent document vise à vous informer de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :


- Les dates des étapes;
- Les dates des communications aux parents (1 communication et 3 bulletins);
- Les compétences

- Les moyens utilisés pour évaluer;

Dans l'éventualité où des changements seraient apportés à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous informerons aussitôt.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter les enseignants de votre enfant. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Au plaisir



Direction

L'évaluation au préscolaire

Le programme d'éducation préscolaire est en lien avec le développement de l'enfant. La maternelle est un lieu privilégié où l'enfant continue à s'épanouir et poursuivre son goût d'apprendre. Elle propose à l'enfant des situations d'apprentissage et d'évaluation qui lui permettront d'exploiter l'ensemble de ses potentialités.

L'observation porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant dans le développement de ses compétences.

Le portfolio est constitué d'une sélection de productions de votre enfant, sur une période déterminée, démontrant le développement de ses compétences. Il traduit les progrès accomplis par votre enfant. C'est un outil privilégié lui permettant de jouer son rôle d'élève actif et réfléchi.

Première communication écrite	Bulletin 1	Bulletin 2	Bulletin 3
<p>Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.</p> <p>Communication acheminée via le portail dans la semaine du 14 octobre 2024.</p>	<p>Étape 1: 30 août 2024 au 15 novembre 2024</p> <p>Bulletin déposé sur le portail parent et portfolio acheminé à la maison par votre enfant dans la semaine du 18 novembre 2024</p> <p>La rencontre avec la ou le titulaire se tiendra le vendredi 22 novembre 2024.</p> <p>Les compétences évaluées seront :</p> <ul style="list-style-type: none">• Construire sa conscience de soi ;• Vivre des relations harmonieuses avec les autres.	<p>Étape 2 : 18 novembre 2024 au 21 février 2025</p> <p>Bulletin acheminé via le portail dans la semaine du 24 février 2024</p> <p>Possibilité de rencontre sur rendez-vous dans la semaine du 24 février et du 10 mars avec le ou la titulaire.</p> <p>Les compétences évaluées seront :</p> <ul style="list-style-type: none">• Accroître son développement physique et moteur;• Communiquer à l'oral et à l'écrit;• Découvrir le monde qui l'entoure.	<p>Étape 3: 24 février 2025 au 20 juin 2025</p> <p>Ce bulletin comprend également un bilan final et l'évaluation de toutes les compétences.</p> <p>Bulletin déposé sur le portail parent dans la semaine du 23 juin 2024.</p>